



DÉFINIR LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION

Maîtriser la conduite d'opération en phase programmation

Face aux enjeux multiples que représente toute réalisation d'un équipement public et face à la multiplicité des acteurs, les collectivités ont besoin d'une aide méthodologique pour maîtriser et réussir le processus tout au long du projet : c'est la démarche de programmation architecturale.

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 8974230

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1555 € HT

Repas inclus

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

04 et 05 oct. 2023

- 04/10/2023 09:00 --> 05/10/2023 17:30 à Paris
 - 04/10/2023 09:00 --> 04/10/2023 17:30
 - 05/10/2023 09:00 --> 05/10/2023 17:30

OBJECTIFS

- Identifier les points clés de la démarche de programmation architecturale
- Analyser les étapes d'un programme et leur contenu
- Construire et gérer une démarche en interne et en externe.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Architectes intégrés, conducteurs d'opération, responsables d'opération
- Chefs des services techniques des collectivités territoriales et cadres territoriaux en charge de la conduite d'opération

PRÉREQUIS

Connaître les bases du montage de projets de construction ou avoir suivi " Acquérir les bases du montage d'opération de travaux " (code 74112).

COMPÉTENCES ACQUISES

Conduire une démarche de programmation en interne et en externe pour la réalisation d'une opération

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Définir le programme d'une opération

Les acteurs et leurs rôles en phase de programmation

Maîtriser les principes

- L'opération, le programme, le projet
- Les différents types d'opérations : neuf, réhabilitation, restructuration, réaménagement...
- Les différentes natures d'opérations : habitat, tertiaire, équipements publics et ERP...
- Les acteurs fondamentaux : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises
- Les autres acteurs : mandataire de maîtrise d'ouvrage, assistant maître d'ouvrage, programmiste, certificateur, contrôle technique, assistant technique au maître d'ouvrage, commissioning...

Définir le rôle du conducteur d'opération

- Le pilotage
- Les objectifs de la conduite d'opération : qualité, coûts, délais



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



- Le outils de pilotage, tableaux de bord

Établir la place de la programmation dans le processus

- Les étapes du montage d'opération, les études préalables
- Les étapes de la réalisation des marchés de travaux

Maîtriser la phase de programmation

Réaliser les études préalables

- Le recueil des besoins
- Le diagnostic (existant ou terrain nu)
- La faisabilité juridique, technique, financière

Rédiger le programme

- L'objet de l'opération, les contraintes
- Le site
- Les objectifs architecturaux, fonctionnels, techniques...
- Les surfaces
- Les fiches espaces
- Les relations de proximité

Garantir la qualité

- Réglementations (thermique, accessibilité, incendie...)
- Qualité environnementale
- Les labels et certifications (HQE, THPE, LEEDS...)

Exercice d'application : vérification de la cohérence du programme avec le projet

Planifier et estimer les coûts

Connaître le calendrier général de l'opération

- Phasage, délais, évolutions

Maîtriser les coûts

- Le coût toutes dépenses confondues
- Le coût prévisionnel de travaux provisoires
- Le coût prévisionnel de travaux définitifs
- Les taux de tolérance

Adopter la méthodologie d'estimation du coût des travaux en phase programmation

- L'économie de la construction
- La notion de phase
- La notion de niveau
- La notion de ratio
- La notion de collection
- La notion de moyenne arithmétique
- La notion d'écart type
- Méthodes de calcul

Exercice d'application : estimation de coûts de travaux sur différents exemples

Maîtriser l'articulation entre la programmation et la maîtrise d'œuvre de conception

- Les différents maîtres d'œuvre (architecte, bureau d'études...)
- L'ex-loi MOP
- Le caractère contractuel du programme architectural et technique
- Le projet : réponse au programme
- Le contrôle de la conception (esquisse, avant projet, projet), adéquation avec le programme

INTERVENANTS

Jean MAUSSION

Architecte, Conducteur de travaux, AMO

SAS Jean MAUSSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une



évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

